

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2026

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

La transition vers l'âge adulte

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : Un accès socialement différencié au monde adulte.....	2
Document 2 : Se dire « adulte » selon les origines sociales	3
Document 3 : Itinéraires familiaux types des hommes et des femmes selon leur origine sociale (en %).....	4
Document 4 : Situation socio-économique et démographique des jeunes adultes et de leurs parents.....	5
Document 5 : Composition du revenu individuel disponible des jeunes de 18 à 24 ans selon leur niveau de vie.....	6
Document 6 : Décomposition du montant mensuel moyen de l'aide socio-fiscale dont bénéficient les jeunes selon leur niveau de vie	7
Document 7 : Souhaits d'évolution professionnelle des jeunes en fonction des caractéristiques individuelles et d'emploi (%).....	8

Document 1 : Un accès socialement différencié au monde adulte

« Dans [le] cas [de la jeunesse bourgeoise], on a un univers d'adolescence, [...] c'est-à-dire d'irresponsabilité provisoire : ces « jeunes » sont dans une sorte de *no man's land* social, ils sont adultes pour certaines choses, ils sont enfants pour d'autres, ils jouent sur les deux tableaux. C'est pourquoi beaucoup d'adolescents bourgeois rêvent de prolonger l'adolescence : c'est le complexe de Frédéric de *L'Éducation sentimentale* [1869], qui éternise l'adolescence. Cela dit, les « deux jeunesses », [bourgeoise et populaire], ne représentent pas autre chose que les deux pôles, les deux extrêmes d'un espace de possibilités offertes aux « jeunes ». Un des apports intéressants du travail de Thévenot, c'est de montrer que, entre ces positions extrêmes, l'étudiant bourgeois et, à l'autre bout, le jeune ouvrier qui n'a même pas d'adolescence, on trouve aujourd'hui toutes les figures intermédiaires.

[Dans l'autre cas de la jeunesse populaire], on connaît le cas du fils de mineur qui souhaite descendre à la mine le plus vite possible, parce que c'est entrer dans le monde des adultes. (Encore aujourd'hui, une des raisons pour lesquelles les adolescents des classes populaires veulent quitter l'école et entrer au travail très tôt, est le désir d'accéder le plus vite possible au statut d'adulte et aux capacités économiques qui lui sont associées : avoir de l'argent, c'est très important pour s'affirmer vis-à-vis des copains, vis-à-vis des filles, pour pouvoir sortir avec les copains et avec les filles, donc pour être reconnu et se reconnaître comme un « homme ». C'est un des facteurs du malaise que suscite chez les enfants des classes populaires la scolarité prolongée).

Cela dit, le fait d'être placé en situation d'« étudiant » induit des tas de choses qui sont constitutives de la situation scolaire : ils ont leur paquet de livres entouré d'une petite ficelle, ils sont assis sur leur mobyette à baratiner une fille, ils sont entre jeunes, garçons et filles, en dehors du travail, ils sont dispensés à la maison des tâches matérielles au nom du fait qu'ils font des études (facteur important, les classes populaires se plient à cet espèce de contrat tacite qui fait que les étudiants sont mis hors-jeu) ».

Source : Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, 1984.

Document 2 : Se dire « adulte » selon les origines sociales

« Joël [23 ans] travaille en vague 2 [en 1998] de cette enquête longitudinale comme serveur saisonnier et alterne la résidence en foyer et chez ses parents : (Est-ce que tu dirais que tu es adulte ?) « Oui, je pense, du fait que je suis capable de subvenir à mes propres besoins, que bon, malgré tout ce qui a pu m'arriver, j'ai toujours réussi à assumer, surtout ça, assumer mon travail, assumer mes ennuis, assumer ma situation. C'est le fait d'assumer et puis... le fait d'être autonome, quoi. » Trois ans après, son discours se réfère toujours aux épreuves : « Là où je deviens adulte, c'est quand ça me tombe dessus. Et puis, là, après, je gère les conséquences [...]. Par exemple par rapport au décès de mon père, c'est là que je me suis senti changé [...] ». Souvent sont évoqués des éléments de statut dans les raisons d'être adulte. [II] s'agit d'assumer les responsabilités qui ont surgi : on est adulte « de fait ». C'est ce qu'exprime Vanessa [23 ans], jeune mère au foyer, en vague 2 : (Pourquoi tu dis que tu es adulte ?) « Le fait d'être une maman, d'avoir deux enfants, un mari. Je sais que maintenant je suis adulte quoi, je suis capable de faire à manger, je suis capable de gérer les comptes, je suis capable de faire de tout quoi... » De la même façon, Martine [23 ans], autre mère au foyer en vague 2, affirme qu'« à partir du moment où tu as un enfant, tu n'as pas le choix, il faut être adulte ». Ces jeunes doivent parfois en outre soutenir un parent, veuf ou divorcé, alcoolique, dépressif, etc., et ce basculement vers d'autres rôles générationnels les conduit à devenir adultes [brutalement]. Le courage des filles s'exerce parfois envers leur conjoint lui-même, moins mature. C'est le cas de Louisa [26 ans] qui, en vague 3 [en 2001], vit avec un nouveau compagnon : « J'ai commencé à travailler, j'avais 13 ans, donc j'étais obligée d'être indépendante et bien dans ma tête parce que, sinon, ça n'aurait pas été [...]. Déjà, avec Jérôme, il faut être adulte parce que le problème, c'est qu'il est un peu tête en l'air, il est un peu "je me fiche de tout", il faut le pousser aux fesses. Donc, si on est deux à être comme ça, ça ne peut pas marcher [...] ». Pour certains jeunes d'origine populaire, en particulier les filles, [qui se reconnaissent comme adultes « de fait »], le fait d'avoir poursuivi des études [entretient toutefois le] désir de rester encore un peu enfant, d'aimer jouer, etc. Pour elles, la période des études est un moment « magique », de bandes de copains et de gaieté que n'ont pas connu leurs parents, travailleurs précoces [...].

Inversement, aucun jeune issu des classes supérieures [interrogés] ne se dit adulte en vague 2 [moyenne d'âge à 21 ans]. Quelques-uns donnent cependant des réponses mitigées : ils sont adultes par certains côtés, pas par d'autres. Ils travaillent presque tous et sont souvent des « battants », très professionnels et menant de façon autonome leur vie en solo, comme Sidonie, employée dans une agence de voyages à Paris : (Est-ce que tu dirais que tu es adulte ?) « Pas tout à fait encore, mais presque. Il y a le fait que je vive comme un adulte : je travaille toute la semaine, le week-end, il faut faire les courses. En fait, les choses quotidiennes qu'on ne fait pas quand on est adolescente. Mais il me reste un petit côté jeune parce que je sors en boîte, etc., je fais encore des choses d'adolescente [...]. C'est moi qui me dis qu'il me reste encore une part d'adolescence. Quand on est adulte, c'est quand on est installé dans sa vie, qu'on vit en couple avec les enfants. Mais avant, on est quand même encore libre. » (C'est quelque chose qui te tente ?) « Oui, mais pas pour le moment. Je veux en profiter d'abord, et après être adulte ». D'autres, moins indépendants, ont néanmoins pris une certaine distance avec leurs parents après avoir décohabité tout en restant à leur charge, ce qui leur permet sans doute de se dire « en partie » adultes. Mais dans tous les cas, le fait d'être vraiment adulte ne les tente pas vraiment ».

Source : Claire Bidart et Daniel Lavenu, « Se dire adulte en France », *Transitions vers la vie adulte et origines sociales : une enquête longitudinale en France*, 2006.

Document 3 : Itinéraires familiaux types des hommes et des femmes selon leur origine sociale (en %)

Document 3a : Itinéraires-types des hommes selon leur origine sociale (en %)

Itinéraire-type	Origine sociale			Total
	Ouvrière	Paysanne	Supérieure	
CELIB	18.2	22.3	26.3	20.8
1ENF-TARD	23.4	19.1	29.0	25.9
2ENF-TOT	35.6	25.9	19.2	28.5
2ENF-TARD	22.8	32.8	26.3	24.8
Total	100	100	100	100

Lecture : 18.2 % des hommes d'origine ouvrière ont un itinéraire-type « CELIB ».

Source et champ : enquête *Santé et itinéraire professionnel* (DREES-Dares, 2006-2010) ; hommes vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine et nés entre 1932 et 1975.

Document 3b : Itinéraires-types des femmes selon leur origine sociale (en %)

Itinéraire-type	Origine sociale			Total
	Ouvrière	Paysanne	Supérieure	
CELIB	10.7	13.5	18.2	13.9
1ENF-TARD	21.4	24.6	40.2	26.8
2ENF-TOT	13.3	13.7	5.7	11.7
2ENF-TARD	25.6	24.9	18.4	22.9
INACT-2ENF	11.9	9.9	12.0	12.1
INACT-3ENF	17.1	13.5	5.5	12.7
Total	100	100	100	100

Lecture : 10.7 % des femmes d'origine ouvrière ont un itinéraire-type « CELIB ».

Source et champ : enquête *Santé et itinéraire professionnel* (DREES-Dares, 2006-2010) ; femmes vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine et nées entre 1932 et 1975.

Notes :

- **Pour les hommes**, l'itinéraire-type « 2ENF-TARD » regroupe les hommes qui se distinguent par le fait qu'ils accèdent à un logement indépendant, forment un couple et ont un premier enfant relativement tard, et ils ont le plus souvent deux enfants à l'âge de 35 ans.
- L'itinéraire « 2ENF-TOT » regroupe les hommes qui, au contraire, forment une famille relativement tôt, mais ont également 2 (ou 3) enfants à l'âge de 35 ans.
- L'itinéraire « CELIB » regroupe les hommes célibataires et sans enfant à l'âge de 35 ans.
- L'itinéraire « 1ENF-TARD » regroupe les hommes qui accèdent à un premier logement indépendant et forment un couple plus tard que dans la deuxième classe (« 2ENF-TOT ») mais plus tôt que dans la première (« 2ENF-TARD »), et surtout ils deviennent parents plus tard que les autres et ont un seul enfant à l'âge de 35 ans.
- **Pour les femmes**, les 4 profils « 2ENF-TARD », « 2ENF-TOT », « CELIB », « 1ENF-TARD » sont semblables à ceux de la typologie masculine. La principale différence vient de la présence de deux autres classes, « INACT-3ENF » et « INACT-2ENF », où l'inactivité est très présente. L'itinéraire « INACT-3ENF » se différencie de « INACT-2ENF » par une plus grande précocité de la décohabitation, un nombre modal d'enfants à 35 ans plus élevé (3 contre 2) et le fait que l'inactivité est majoritaire tout au long de la trajectoire professionnelle, alors qu'elle est le résultat d'une interruption de la carrière dans la catégorie « INACT-2ENF ».

Document 4 : Situation socio-économique et démographique des jeunes adultes et de leurs parents

	Cohabitant	Non-cohabitant	Étudiant	Non-étudiant	Actif	Non-actif	Ensemble
Âge moyen	20.7	20.7	19.9	21.6	21.4	19.9	20.7
Part de femmes (%)	43.8	51.7	51.6	43.7	47.2	48.6	47.9
Vit en couple (%)	18.5	35.8	20.2	35.5	34.7	19.4	27.4
Cohabitant (%)			36.3	62.2	54.4	42.0	48.5
Inscrit dans une formation (%)	39.7	65.5			27.5	81.1	53.0
Activité rémunérée au moment de l'enquête (%)	40.8	38.4	21.2	60.2	69.1	6.9*	39.6
<i>Diplôme le plus élevé obtenu (%)</i>							
Aucun diplôme	12.5	5.9	0.8	18.4	11.4	6.6	9.1
Inférieur au Bac	15.9	8.6	0.2	25.5	19.1	4.4	12.1
Bac ou équivalent	51.9	62.9	78.4	34.0	44.1	72.5	57.5
Supérieur court	9.7	10.6	8.5	12.0	12.9	7.1	10.2
Supérieur long	10.0	12.1	12.0	10.0	12.5	9.5	11.1
<i>CSP père (CSP mère) (%)</i>							
Artisans/Commerçants/ Chefs d'entreprises	12.2 (4.4)	13.6 (5.8)	14.3 (5.6)	11.5 (4.6)	12.3 (5.0)	13.6 (5.3)	12.9 (5.1)
Cadres/Professions libérales	15.9 (8.9)	22.0 (11.7)	27.9 (15.8)	9.0 (4.2)	13.4 (6.9)	25.2 (14.2)	19.0 (10.4)
Professions intermédiaires	19.9 (17.7)	22.4 (25.2)	24.2 (28.6)	17.8 (13.6)	19.3 (17.5)	23.3 (26.1)	21.2 (21.5)
Employés/Ouvriers	45.6 (62.7)	37.2 (52.3)	30.0 (45.2)	53.9 (71.0)	48.2 (65.4)	33.6 (48.4)	41.3 (57.3)
Inconnue	6.4 (6.2)	4.8 (5.1)	3.6 (4.8)	7.8 (6.6)	6.8 (5.2)	4.3 (6.1)	5.6 (5.6)
Nombre d'observations	2 069	2 197	2 259	2 007	2 240	2 026	4 266
% du total	48.5	51.5	53.0	47.0	52.5	47.5	100.0

* Activité exercée uniquement pendant les vacances ou de manière occasionnelle dans l'année.

Champ : Jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans en 2014, vivant ou non avec leurs parents. France Métropolitaine, Guadeloupe et Réunion.

Lecture : 19 % des jeunes de l'ensemble de l'échantillon ont un père cadre, mais cette proportion n'est que de 9 % parmi les non-étudiants contre 27,9% parmi les étudiants.

Source : DRESS-INSEE, Enquête nationale sur les ressources des jeunes, 2014.

Document 5 : Composition du revenu individuel disponible des jeunes de 18 à 24 ans selon leur niveau de vie

	Ensemble	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Revenus d'activité (%)	31	12	11	14	20	24	27	30	37	44	46
Transferts publics* (%)	8	18	14	13	11	10	10	9	6	5	3
Transferts des parents (%)	17	15	20	20	22	20	21	18	16	12	14
Autres revenus (%)	2	3	1	2	1	2	2	2	2	2	2
Revenus du conjoint (%)	8	6	8	6	5	5	6	8	10	11	8
Valorisation de la cohabitation (%)	34	46	46	45	41	39	34	33	29	26	27
Ressources moyennes**	16 810	6 950	9 850	11 600	13 270	14 540	16 360	18 630	20 890	24 510	31 530
Niveau de vie moyen	15 820	6 490	9 260	10 990	12 560	14 020	15 620	17 410	19 500	22 600	29 770
Part des ressources totales détenue (%)	100	4.1	5.9	6.9	7.9	8.7	9.7	11.1	12.4	14.6	18.7

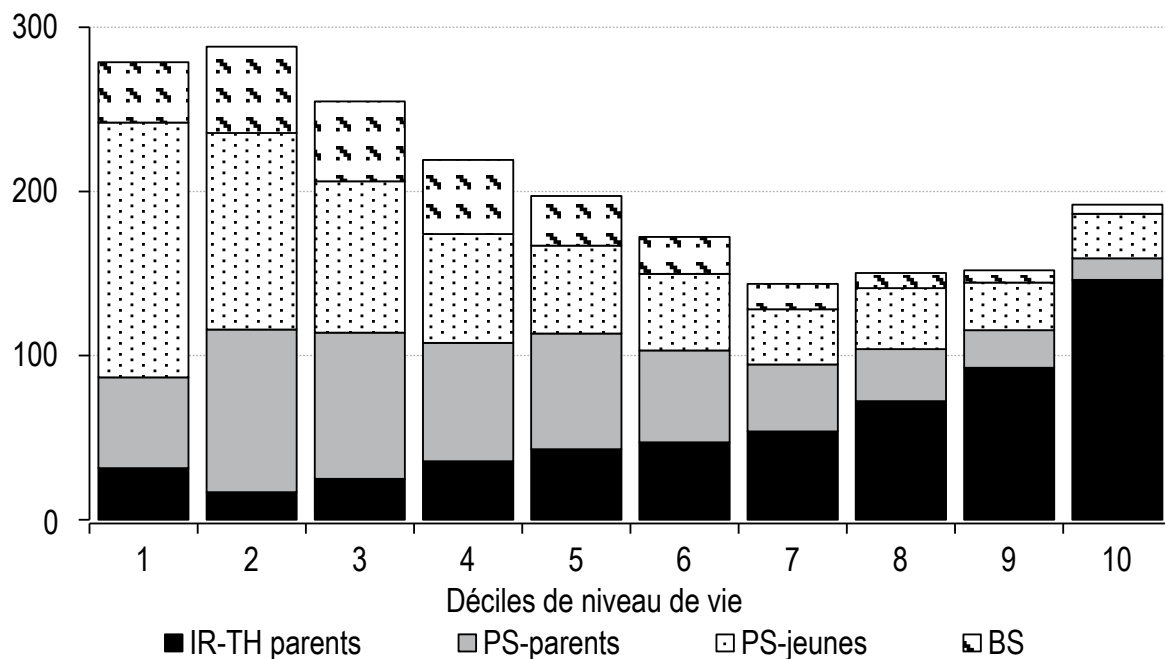
* Les transferts publics comprennent ici les allocations chômage, contrairement à ce qui peut être fait en population générale où elles sont souvent associées aux revenus d'activité pour former le revenu avant redistribution. ** Les ressources moyennes incluent les revenus du conjoint pour les jeunes vivant en couple, mais elles ne sont pas divisées par les unités de consommation correspondant au ménage que forme le jeune avec son conjoint, contrairement au niveau de vie moyen.

Lecture : les jeunes adultes appartenant au premier décile de niveau de vie (soit aux 10 % des jeunes avec le niveau de vie le plus bas) ont des ressources moyennes de 6 950 € par an en 2014 et détiennent 4.1 % des ressources de l'ensemble des jeunes adultes. Les revenus d'activité représentent 12 % de ce revenu disponible.

Source et champ : DREES-Insee, *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*, 2014. Jeunes de 18 à 24 ans résidant en France métropolitaine.

Note. Le principe de la « valorisation de la cohabitation » consiste à attribuer au jeune la valeur du service de la cohabitation avec ses parents, tel qu'il l'aurait payé lui-même s'il avait dû s'en acquitter seul.

Document 6 : Décomposition du montant mensuel moyen de l'aide socio-fiscale dont bénéficient les jeunes selon leur niveau de vie (en euros)



Source et champ : CNAF, Modèle MYRIADE-ERFS 2011, France métropolitaine, actualisation 2015 ; jeunes âgés de 18 à 24 ans vivant dans un logement ordinaire.

Notes : Deux types d'aides publiques aux jeunes sont à distinguer :

- Les aides indirectes versées à leurs parents. « IR-TH parents » correspondent aux baisses d'impôt sur le revenu et taxe d'habitation des parents liées au fait que les enfants majeurs sont comptés à charge pour le calcul de l'impôt (on fait l'hypothèse d'un partage des ressources au sein du ménage). « PS-parents » désignent des suppléments de prestations sociales perçus par les parents en raison de la présence d'un jeune à charge.
- Les aides directement versées aux jeunes. « PS jeunes » désignent les prestations sociales dont bénéficient les jeunes en tant qu'allocataires et « BS » les bourses du supérieur.

Lecture : En moyenne, les jeunes du premier décile de l'échelle des niveaux de vie bénéficient d'un supplément de revenu disponible de 55 euros par mois au titre des suppléments de prestations sociales dont bénéficient leurs parents. Le niveau de vie est calculé au niveau du ménage élargi (la personne de référence du ménage vit dans un logement ordinaire et lui sont associés au sein du ménage élargi son conjoint éventuel et leurs enfants, qu'ils vivent dans le même logement ou soient rattachés à leur foyer fiscal).

Document 7 : Souhaits d'évolution professionnelle des jeunes en fonction des caractéristiques individuelles et d'emploi (%)

Caractéristiques individuelles et d'emploi	Part de jeunes salariés exprimant le souhait de...					
	Trouver un autre emploi ou changer d'entreprise	Changer de métier ou de profession	Créer son entreprise	Prendre davantage de responsabilités	Faire évoluer le contenu de son activité	Se laisser plus de temps pour sa vie personnelle
Ensemble	59	43	24	73	79	49
Femmes	66	48	19	71	78	51
Hommes	54	39	28	75	79	48
Aucun diplôme	60	52	27	63	69	51
CAP BEP	61	39	25	71	74	48
Bac	59	49	22	71	72	43
Bac + 2	58	42	24	68	82	51
Bac + 3 ou 4	59	42	29	76	83	55
Bac + 5 et plus	57	38	21	84	89	52
Emploi en CDI	58	43	24	75	80	53
Emploi à temps partiel	70	59	25	53	59	41
Ancienneté < 1 an	66	45	30	70	73	45
1 à <2 ans	61	43	23	72	76	47
2 à <4 ans	52	41	23	77	86	52
4 ans et plus	55	42	20	75	82	55
Ouvriers non qualifiés	63	49	27	64	67	50
Ouvriers qualifiés	46	33	28	72	77	44
Employés non qualifiés	73	58	25	71	73	50
Employés qualifiés	61	46	21	73	78	49
Techniciens ou agents de maîtrise	55	34	25	74	85	54
Ingénieurs et cadres	57	39	20	83	89	52
Entreprises de 10 à 19 salariés	61	43	34	75	77	58
De 20 à 49 salariés	56	34	24	62	71	56
De 50 à 249 salariés	62	43	27	75	81	50
De 250 à 499 salariés	71	52	25	71	74	48
De 500 à 999 salariés	58	52	32	82	86	47
De 1 000 salariés ou plus	55	43	18	76	82	44

Lecture : 59 % des jeunes salariés souhaiteraient au cours des 5 années à venir trouver un autre emploi ou changer d'entreprise.

Source et champ : Cnefp-Céreq, Defis 2015. Salariés de moins de 30 ans des entreprises de 10 salariés et plus en décembre 2013 et ayant connu une période d'emploi dans les 18 mois qui ont suivi cette date (N=2 885).